

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

BECKER

L'organisation de la statistique de l'empire Allemand

Journal de la société statistique de Paris, tome 28 (1887), p. 308-312

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1887__28__308_0

© Société de statistique de Paris, 1887, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

L'ORGANISATION DE LA STATISTIQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND.

Le présent mémoire qui a paru, en langue allemande, dans le volume de l'anniversaire et dont le Conseil de la Société a décidé l'impression, a pour objet, ainsi que son titre l'indique, la partie de la statistique officielle de l'Allemagne qui s'applique à l'ensemble de l'Empire, est commune aux divers États de l'Empire et est élaborée par le bureau impérial de statistique. L'auteur a dû limiter ainsi son travail, tant dans la crainte d'entrer dans de trop longs développements, que dans la supposition que la statistique des divers États allemands serait traitée dans les mémoires particuliers des chefs de leurs services statistiques.

Mais pour comprendre l'organisation de la statistique de l'Empire, il est nécessaire de connaître ses relations avec les statistiques de chaque État et par suite de se reporter aussi à ces dernières.

I. — Historique.

L'organisation actuelle de la statistique de l'Empire allemand est basée sur l'histoire contemporaine de l'Allemagne et sur la constitution de l'Empire en États confédérés. Avant la fondation de l'Empire, il y avait bien une statistique commune à la plupart des États allemands, mais elle n'avait en vue que l'ancienne union douanière. Le Zollverein fondé en 1833 s'était constamment accru et comprenait, en 1870, tous les États de l'ancienne confédération de l'Allemagne du Nord, ainsi que la Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade et la Hesse; il n'y avait plus que Brême, Hambourg et quelques petites parties de la Prusse, du grand-duché de Bade et de l'Oldenbourg qui en fussent exclus. D'autre part, les États du Zollverein rédigeaient des statistiques particulières, indépendantes de celles des autres États et du Zollverein.

La statistique du Zollverein commune aux États qui le composaient était établie simplement au point de vue de la législation et de l'administration douanières. Pour rendre compte du montant et de la répartition des droits de douanes, on avait besoin tout d'abord d'une statistique du commerce extérieur et d'un état des recettes douanières. Le premier de ces renseignements, fort incomplet d'abord, date de 1836 et le second de 1834. Plus tard, on jugea indispensable d'y joindre des renseignements sur le revenu des impôts indirects communs aux États, et une statistique du produit de l'impôt sur la betterave ainsi que du droit de douane sur le sucre étranger fut établie en 1841.

De plus, les États ayant décidé que le revenu des douanes et des impôts de l'association seraient partagés entre chaque État par tête d'habitant, il en résulta la nécessité de faire de temps à autre le recensement de la population. Le recensement se faisant déjà depuis 1822 (1) tous les trois ans en Prusse, cette période fut adoptée par le Zollverein, où le premier dénombrement eut lieu en 1834. Étant donné l'intérêt considérable de ces recensements, au point de vue financier, il y

(1) De 1816 à 1822, il y a eu chaque année un recensement de la population en Prusse.

fut procédé avec le plus grand soin, et on peut les considérer comme ayant atteint un haut degré d'exactitude.

A mesure que le Zollverein prit une plus grande extension, on vit s'accroître le besoin de renseignements statistiques pour servir d'assise à ses règlements et en surveiller les effets, notamment sur le développement de l'industrie. Une statistique industrielle fut donc décidée et réalisée en 1846 et 1861. Un accord intervint aussi pour la création d'une statistique annuelle des mines, des fonderies et des salines, ainsi que de la marine marchande.

Pour ces statistiques, comme pour le dénombrement de la population, le relevé et le dépouillement des éléments étaient faits par chaque État, tandis que la réunion de ces différents travaux et l'élaboration de la statistique générale du Zollverein étaient effectuées par le bureau central du Zollverein. En vertu de la convention du 22 mars 1833, qui établit le Zollverein, ce bureau était chargé du règlement de compte et de la statistique. Il se composait d'un chef de bureau et de quelques employés, sous la direction de commissaires spéciaux délégués par les états confédérés (en fait, seulement par la Prusse et la Bavière). Les travaux statistiques se bornaient à la réunion et à l'impression des tableaux du Zollverein, et n'étaient guère connus du public que par les études particulières de quelques savants. Ce bureau n'avait pas d'action scientifique propre au point de vue statistique.

Cette action n'était exercée que par les bureaux statistiques qui, au moment de la fondation de l'Empire allemand, existaient dans la plupart des États allemands, principalement dans les grands : en Prusse, dès 1805 ; en Bavière, depuis 1813 ; en Saxe, en Wurtemberg, dans le grand-duché de Bade, la Hesse, le Mecklembourg-Schwerin, l'Oldenbourg, le Brunswick, le duché de Saxe-Cobourg-Gotha, l'Anhalt, à Lübeck, Brême et Hambourg. Cette dernière ville avait, en outre, un bureau particulier de statistique commerciale, et divers États de la Thuringe avaient établi un bureau commun.

Le bureau central du Zollverein, à cause de ses attributions trop restreintes, ne pouvait servir de centre commun à ces différents bureaux. Il leur était presque étranger, car la statistique du commerce, des douanes et des impôts, qui était complètement centralisée par le bureau central, n'intéressait que fort peu les bureaux des États.

Les tableaux qui devaient être fournis au bureau central sur la population, l'industrie, l'exploitation minière et la marine marchande, étaient élaborés dans chaque État, avec ou sans l'assistance du bureau local, qui se souciait peu du sort de son travail et préférait mettre toute son application à la statistique de son propre pays.

En se basant sur cette répartition des travaux statistiques entre le bureau central et les bureaux de chaque État, on peut diviser en trois groupes l'objectif de la statistique allemande, tel qu'il existait avant la fondation de l'Empire allemand. Le célèbre statisticien allemand Rümelin les a dénommés : statistique centrale, statistique fédérale et statistique particulière. La *statistique centrale* comprenait les matériaux fournis au bureau du Zollverein rassemblés sans l'intermédiaire des bureaux des États. Il faut ranger dans cette classe la statistique du commerce, des douanes et des impôts. La *statistique fédérale* comprenait les sujets dont les matériaux étaient élaborés par les différents États, suivant des formulaires uniformes, puis transmis au bureau central du Zollverein pour la préparation de ses tableaux.

A cette classe appartenait les résultats des recensements de la population et de l'industrie, et ceux de la statistique des mines et de la marine marchande. Tous les autres sujets rentraient dans la troisième classe, c'est-à-dire dans la statistique particulière qui était tout à fait étrangère à celle du Zollverein et qui était entièrement du ressort de la statistique de chaque État.

La statistique centrale et la statistique fédérale, sous la direction du Zollverein, n'ont eu qu'une importance secondaire, sauf en ce qui concerne la législation et l'administration du Zollverein lui-même. Au contraire, la statistique particulière a été très florissante dans plusieurs États. Les recensements de la population ont porté sur des détails bien plus complets que ceux qui étaient demandés par le Zollverein. La statistique de la population a été poussée à un haut degré d'exactitude, et la statistique de la culture matérielle, intellectuelle, morale et politique a été étudiée sous ses divers aspects. Il est de notoriété publique que plusieurs bureaux de statistique des États allemands ont produit des travaux justement remarquables tant en Allemagne qu'à l'étranger, et ont jeté une véritable lumière sur cette science.

Toutefois, malgré tout son développement, cette statistique particulière manquait d'homogénéité dans le relevé et le classement des différents matériaux par les bureaux des divers États allemands. Chaque bureau marchait dans sa voie suivant ses besoins, ses opinions ou ses inclinations et, sauf les sujets, en petit nombre, centralisés par le Zollverein, il en est résulté des travaux excellents sans contredit, mais formant, quant à l'ensemble de la statistique même, une mosaïque aux contours mal définis. Les savants qui ont tenté de faire un travail comparatif de statistique se référant à cette époque pour l'Allemagne, en étudiant d'autres sujets que ceux qui ont été traités par le Zollverein, se sont vu arrêtés par le manque d'homogénéité des données fournies par les divers États, lors même que les faits semblaient se prêter le mieux à un relevé et à un classement méthodiques.

Longtemps avant la fondation de l'Empire allemand, bien des efforts ont été tentés pour remédier à cet état de choses. Les délégués allemands aux Congrès de Vienne en 1857, et de Berlin en 1863, ont proposé des mesures propres à introduire une statistique générale en Allemagne, mais ces efforts n'aboutirent pas. Le premier résultat fut obtenu par un mémoire présenté en 1868 au chancelier de la Confédération sur les lacunes de la statistique du Zollverein et le moyen de les combler par M. Fabricius, de Hanovre, représentant du grand-duché de Hesse dans le Zollverein. M. Fabricius avait déjà fait de vaines tentatives dans cette voie, lorsqu'il était membre du bureau central de statistique hessois. A la suite de la présentation de ce mémoire, il fut nommé une commission composée de fonctionnaires et de chefs de services statistiques, en vue d'étendre la statistique du Zollverein. Cette commission commença ses travaux en 1870, les interrompit pendant la guerre franco-allemande, et se réunit de nouveau après sa terminaison; mais, à la suite des événements politiques, elle étendit la sphère de ses délibérations qui, depuis lors, eurent en vue la création d'une statistique de l'Empire.

La tâche assignée à cette commission fut de fixer de meilleures méthodes pour relever les faits, et des formulaires de classement plus étendus, en vue d'une statistique générale. Elle accomplit cette tâche en proposant, dans une série de mémoires sur cette question, d'approfondir et d'étendre la statistique centrale et fédérale, tout en laissant un champ plus large à la statistique particulière. Ces propositions furent adoptées, avec quelques modifications, par le Conseil Fédéral de l'Empire,

au sein duquel fut rapporteur, dans cette circonstance, le conseiller supérieur des finances du royaume de Wurtemberg, von Riecke, qui devint plus tard chef du bureau de topographie et de statistique wurtembergeois. Les travaux de la commission constituent la base de la statistique de l'Empire qui s'est accrue considérablement par la suite. En même temps, les statistiques des divers États ont pris aussi une plus grande extension, en vue de répondre aux exigences de la statistique de l'Empire.

Parmi ses propositions, la commission présenta au conseil fédéral une résolution touchant la création d'un bureau de statistique de l'Empire qui amena, en 1872, la fondation du service de statistique de l'Empire allemand.

Quelque important que soit le résultat immédiat des délibérations de la commission, au point de vue de la centralisation de la statistique en Allemagne, il ne faut pas oublier qu'elles eurent une heureuse conséquence. En effet, presque toutes les questions statistiques d'une certaine importance furent étudiées dans des conférences entre les directeurs des bureaux de statistique de l'Empire et des États. Ces conférences ne servirent pas seulement à améliorer la statistique générale ; mais, en permettant aux hommes spéciaux d'échanger leurs vues sur l'ensemble des questions traitées par le service de l'Empire et les bureaux des États, elles portèrent les fruits les plus précieux.

II. — Organisation actuelle des services de statistique.

Le service de statistique de l'Empire allemand est un service impérial, dépendant directement du département impérial de l'intérieur ; il se compose d'un directeur, de 4 membres savants, de 2 chefs de bureau, de 60 employés et auxiliaires à poste fixe, de 6 employés de chancellerie et auxiliaires de chancellerie à poste fixe, de 6 employés inférieurs et de 142 salariés dont le personnel est variable, mais dont le nombre est fixe. Tout le personnel permanent est affecté exclusivement au service. Voici quelles sont les fonctions du bureau : 1° rassembler, examiner, élaborer au point de vue technique et scientifique et publier, quand il y a lieu, les matériaux qui doivent être fournis pour constituer la statistique de l'Empire, d'après la loi ou par ordonnance du Conseil fédéral ou du chancelier de l'Empire ; 2° recueillir des renseignements statistiques ou répondre par des rapports à des questions statistiques, d'après les ordonnances du chancelier de l'Empire.

Les bureaux statistiques centraux des États dont il a déjà été question dans la première partie de ce mémoire sont indépendants du service statistique de l'Empire. En voici la nomenclature :

- Le bureau de statistique royal de Prusse, à Berlin ;
- Le bureau de statistique royal de Bavière, à Munich ;
- Le bureau de statistique du ministère royal de l'intérieur de la Saxe, à Dresde ;
- L'office de statistique du royaume de Wurtemberg, à Stuttgart ;
- Le bureau de statistique du grand-duché de Bade, à Karlsruhe ;
- Le bureau central de statistique du grand-duché de Hesse, à Darmstadt ;
- Le bureau de statistique du grand-duché de Mecklembourg, à Schwérin (pour le Mecklembourg-Schwérin) ;
- Le bureau de statistique commun à six États de Thuringe (Saxe-Weimar, Saxe-

Altenbourg, Schwarzbourg-Sondershausen, Schwarzbourg-Rudolstadt, Reuss (ligne aînée et ligne cadette), à Weimar ;

Le bureau de statistique du grand-duché d'Oldenbourg, à Oldenbourg ;

Le bureau de statistique du duché de Brunswick, à Brunswick ;

Le bureau ducal de statistique de Saxe, à Meiningen (pour la Saxe-Meiningen) ;

Le bureau ducal de statistique de Saxe, à Gotha (pour Saxe-Cobourg-Gotha) ;

Le bureau ducal de statistique d'Anhalt, à Dessau ;

Le bureau de statistique de la ville et du pays de Lubeck, à Lubeck ;

Le bureau de statistique de Brême, à Brême ;

Le bureau de statistique de la députation fiscale de Hambourg (plus le bureau de statistique commerciale), à Hambourg ;

Le bureau de statistique alsacien-lorrain du ministère impérial, à Strasbourg.

Les bureaux de statistique des États, à peu d'exceptions près, dépendent du service local de l'administration de l'intérieur, sans que leur action soit pour cela limitée au ressort de ce dernier. Du reste, leur organisation est très différente et en raison de l'importance de chaque État. En Prusse, le bureau de statistique, de même que le service de statistique de l'Empire, est un service constitué à part, composé d'un directeur, de plusieurs membres associés et chefs de bureau et d'un grand nombre d'employés de bureau et de chancellerie dont les attributions se réfèrent exclusivement à ce service ou à ses dépendances. De plus, il y a dans ce pays, depuis 1861, une commission centrale de statistique composée de fonctionnaires des principaux services administratifs, de membres du Landtag et de statisticiens de profession. C'est un conseil supérieur consultatif pour la statistique officielle, chargé d'amener et de conserver une collaboration harmonique de toutes les branches administratives et une méthode uniforme touchant les principes, l'étendue et le mode des relevés statistiques. Dans d'autres États, il n'y a que les employés secondaires qui s'occupent exclusivement de statistique, tandis que le directeur et les membres, lorsqu'il en existe, remplissent d'autres fonctions officielles. La Bavière, où il en est ainsi, possède, de même que la Prusse, à côté de son bureau de statistique, une commission centrale de statistique. Dans le Wurtemberg, la Hesse et le Mecklembourg-Schwérin, on a essayé d'atteindre le même but en décidant que les hauts fonctionnaires de chaque branche administrative rempliraient les fonctions de membres du bureau de statistique ou seraient en relation avec lui en prenant part à ses travaux.

Dans plusieurs petits États, on ne trouve pas, à proprement parler, de bureau de statistique, et les travaux de ce genre sont effectués par l'administration supérieure du pays. Pour la principauté de Waldeck, une partie des travaux est effectuée par le bureau de statistique de Prusse.

D^r BECKER (traduction de M. Armand LIÉGÉARD).

(*La fin au prochain numéro.*)